



POUR UNE COHÉRENCE RÉGIONALE

La Direction propose de créer un journal régional de 25 minutes, la section CGT de France 3 Centre prend acte de cette mise en cohésion du périmètre de l'entreprise en région Centre.

Cependant, la section CGT souligne que ces changements programmés ne doivent pas se faire au détriment de l'emploi. Nous souhaitons un engagement sur le maintien des effectifs actuels sur les sept sites de l'antenne Centre, sans suppression de poste, ni mobilité contrainte.

De même, dans le cadre d'un projet commun d'antenne Centre, l'équité des moyens, des missions, et des traitements doit faire l'objet d'une vigilance et d'un suivi dans le temps.

La contribution de tous à un projet commun demandera un effort particulier pour faciliter les échanges et déplacements (planification, frais de mission).

L'ouverture de l'horizon professionnel devra impliquer aussi les Personnels Techniques et Administratifs en valorisant leur participation à l'antenne Centre depuis leur lieu de travail actuel.

Soulignons que ce qui semblait inexorable en région Centre-Val-de-Loire ne doit pas servir de prétexte à la Direction pour s'attaquer à des structures locales à la nécessité bien établie. Nous encourageons vivement nos collègues des locales excentrées à prendre garde aux enjeux de présence quotidienne auprès des téléspectateurs (vacances, jour férié, période de basse activité). Cette stratégie d'économie appliquée à de petites structures excentrées vieillissantes peut se révéler mortifère...et source de RPS pour les équipes.